

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2

Adresse de l'entreprise 28/34 rue Thomas Edison 92230 GENNEVILLIERS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET *

3	9	1	6	8	3	2	4	0	0	0	0	5	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

			Exercice N clos le,				
			3 1 1 2 2 0 1 2		N - 1 3 1 1 2 2 0 1 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	539 829	AC 104 520	435 309	126 039	
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 740	AG	2 740	1 000	
	Fonds commercial (1)	AH	2 072 235	AI	2 072 235	2 072 235	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	5 589 944	AQ 2 008 674	3 581 269	3 641 130	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	206 800	AS 165 847	40 953	78 851	
	Autres immobilisations corporelles	AT	646 904	AU 333 023	313 881	425 131	
	Immobilisations en cours	AV		AW		77 495	
	Avances et acomptes	AX		AY		6 275	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	8 829 793	CV	8 829 793	7 191 700	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	1 981 235	BC	1 981 235		
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	674 134	BG	674 134	656 080	
	Autres immobilisations financières *	BH	3 004 316	BI	3 004 316	3 183 390	
	TOTAL (II)	BJ	23 547 930	BK 2 612 064	20 935 866	17 459 327	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	202 715	BU	202 715	392 591
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	51 602	BW	51 602		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 146 851	BY	6 146 851	3 722 938
		Autres créances (3)	BZ	4 135 940	CA	4 135 940	9 556 417
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	1 642 517	CE	1 642 517	1 327 517
Disponibilités		CF	13 199	CG	13 199	12 782	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	37 730	CI	37 730	31 508	
	TOTAL (III)	CJ	12 230 554	CK	12 230 554	15 043 754	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	35 778 484	IA 2 612 064	33 166 420	32 503 081		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		1 300 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	3 004 316	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 605 712)	DA	605 712	605 712	605 712
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	12 578 177	12 578 177	12 578 177
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	60 572	44 764	44 764
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 434 999	1 215 203	1 215 203
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	239 867	235 604	235 604
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)		DL	14 919 326	14 679 459
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 289 819	1 781 531	1 781 531
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 883 239	11 817 302	11 817 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 553 351	2 808 561	2 808 561
	Dettes fiscales et sociales	DY	591 941	539 602	539 602
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	928 744	876 626	876 626
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	18 247 093	17 823 622	17 823 622
Ecarts de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	33 166 420	32 503 081	32 503 081
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 200 588	10 388 114	10 388 114
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	350 906	535 309	535 309	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	114 364	FB	FC	114 364	96 905	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	15 759 383	FH	FI	15 759 383	14 512 012	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 873 747	FK	FL	15 873 747	14 608 917	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN	328 471	480 451	
	Subventions d'exploitation				FO	500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		115 954	
	Autres produits (1) (11)				FQ	50 157	75 067	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16 252 875	15 280 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	189 876	123 057
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 968 625	11 914 430
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 162 531	1 317 793
	Salaires et traitements *					FY	258 110	239 651
	Charges sociales (10)					FZ	95 980	90 964
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	678 864	759 483
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	285 165	235 987
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	122	100
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 639 273	14 681 464
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	613 602	598 924	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	17 037	5 131	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	107 794		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	124 831	5 131	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	361 012	385 459	
	Différences négatives de change				GS		286	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	361 012	385 745	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(236 181)	(380 614)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	377 421	218 311	

Désignation de l'entreprise <u>EURASIA GROUPE SA</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N			
			Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	51 785	408 643	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		493 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	51 785	902 061	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	16 113	712 497	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	37 921	89 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	54 034	801 697	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(2 249)	100 364	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	135 305	83 071	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	16 429 491	16 187 580	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	16 189 624	15 951 977	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	239 867	235 604	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	15 759 383	14 512 012
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ	841 593	837 144
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="text" value="A6"/> obligatoires <input type="text" value="A9"/>					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Charges non déductibles			15 887		
	Indemnité de fin bail			37 921	61	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Régularisation compte de tiers			226	1 724	
	Rembt sinistre assurance				50 000	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	192 133		D8			D9	347 696	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 073 235		KE			KF	1 740	
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	5 183 978		KN			KO	405 966	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2			KP			KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	203 050		KS			KT	3 750
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	490 519		KW			KX	19 016
		Matériel de transport *				KY	114 171		KZ			LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 500		LC			LD	2 696	
	Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	77 495		LI			LJ		
	Avances et acomptes				LK	6 275		LL			LM		
	TOTAL III				LN	6 095 989		LO			LP	431 428	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T	
Autres participations				8U	7 191 700		8V			8W	3 987 110		
Autres titres immobilisés				IP			IR			IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 839 471		IU			IV	159 336		
TOTAL IV				IQ	11 031 171		IR			IS	4 146 446		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	19 392 527		ØH			ØJ	4 927 310		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3			
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			CØ			DØ	539 829	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			IV			IW	2 074 975	
CORPORELLES	Terrains				IP			IY			IY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME	5 589 944		
	Inst. gales, agents et am. des constructions				IS			MG			MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	206 800		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU			MM	509 536		MN	
		Matériel de transport				IV			MP	114 171		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS	23 196		MT		
	Emballages récupérables et divers*				IX			MV			MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	77 495		MZ			NA		
	Avances et acomptes				NC	6 275		ND			NE		
	TOTAL III				IY	83 770		NG	6 443 647		NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7	
Autres participations				IØ	367 782		ØX	10 811 028		ØY			
Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2	320 356		2E	3 678 451		2F			
TOTAL IV				I3	688 137		NJ	14 489 479		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	771 907		ØK	23 547 930		ØL			



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3	1	1	2	2	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SANéant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	66 094	EL	38 427	EM		EN	104 520
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	1 542 848	PS	465 827	PT		PU	2 008 674
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	124 199	QA	41 648	QB		QC	165 847
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	111 725	QE	96 203	QF		QG	207 928
	Matériel de transport	QH	75 568	QI	32 852	QJ		QK	108 420
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 767	QM	3 908	QN		QO	16 675
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 867 106	QV	640 437	QW		QX	2 507 544
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 933 200	ØP	678 864	ØQ		ØR	2 612 064

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		EURASIA GROUPE SA			Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	1 981 235	UM	1 981 235	UN	1 981 235	
	Prêts (1) (2)	UP	674 134	UR	674 134	US	674 134	
	Autres immobilisations financières	UT	3 004 316	UV	3 004 316	UW	3 004 316	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	6 146 851		6 146 851			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 681		2 681			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	238 045		238 045		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 717 597		1 717 597			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 177 617		2 177 617				
Charges constatées d'avance	VS	37 730		37 730				
TOTAUX		VT	15 980 206	VU	15 980 206	VV	5 659 686	
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	74 415				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	56 361				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	350 906		350 906			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 727 706		775 646	6 952 060		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 553 351		3 553 351			
Personnel et comptes rattachés		8C	46 257		46 257			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 278		29 278			
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	52 233		52 233			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	370 343		370 343			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	93 830		93 830			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	4 155 533			4 155 533		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	928 744		928 744			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	17 308 180	VZ	6 200 588	11 107 593		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	853 227	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	944 785	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 2				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	239 867		
			de son conjoint		WB			
			moins part déductible*		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		XE	12 304	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	12 304	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	25 398	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	41 285
	Amendes et pénalités		WJ	15 887				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	135 305	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8		
			— imposées aux taux de 0 %			ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		— Plus-values nettes à court terme			WN		
			— Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
					TOTAL I	428 761		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	22 845	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
			— imposées au taux de 0 %			WH		
			— imposées au taux de 19 %			WP		
			— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
			— imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
Majoration d'amortissement*						XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
			Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)	ØT
			Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	405 916			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	405 916			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT 23 637

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
(à détailler sur feuillet séparé)	
	Dotations de l'exercice
	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV
Provisions pour risques et charges *	ZW
Organic	8X 25 398 8Y 22 845
	8Z 9A
	9B 9C
Provisions pour dépréciation *	9D 9E
	9F 9G
	9H 9J
Charges à payer	9K 9L
	9M 9N
	9P 9R
	9S 9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN 25 398 YO 22 845
à reporter au tableau 2058-A :	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">↓ ligne WI</div> <div style="text-align: center;">↓ ligne WU</div> </div>

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU <input type="checkbox"/>
--	-----------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA												Néant <input type="checkbox"/> *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	1 215 203			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		– Réserves légales	ZB	15 808					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	235 604				– Autres réserves		ZD							
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)					Dividendes		ZE							
									Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I			ØF	1 450 807				Report à nouveau		ZG	1 434 999						
												(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	1 450 807	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV						
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		
												Exercice N :		Exercice N - 1 :				
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7				YQ										
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR											
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS											
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance						YT	1 300										
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				XQ	10 262 111		9 396 727							
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU											
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	97 564		261 153								
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV											
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	2 607 650		2 256 549							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	12 968 625		11 914 430								
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	85 758										
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS				9Z	1 076 773		1 317 793							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 162 531		1 317 793								
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 962 305		2 894 234								
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 734 754		2 293 632								
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2012)*						ØB	253 853										
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS											
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :						YP	11.00		11.00								
	– Effectif affecté à l'activité artisanale						RL											
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		%								
– Numéro de centre de gestion agréé *			XP				– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL			
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO			
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF				
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.			JG				Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA

Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2013

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SANéant ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2012 et clos le : 31/12/2012		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		114 364
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		15 759 383
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		328 471
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF		500
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		157
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		50 000
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	16 252 875
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		189 876
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 864 449
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		122
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	2 054 447
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	14 198 428
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	14 198 428
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

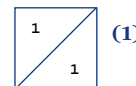
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2013

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 2

N° SIRET 3 9 1 6 8 3 2 4 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURASIA GROUPE SA

ADRESSE (voie) 28/34 rue Thomas Edison

CODE POSTAL 92230 VILLE GENNEVILLIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	40000
---	----	--	--	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) MME Nom patronymique WU Prénom(s) QINGQING
 Nom marital WANG % de détention 7.00 Nb de parts ou actions 40000
 Naissance : Date 19/07/1967 N° Département 99 Commune ZHEJIANG Pays CHINE
 Adresse : N° 5 Voie RUE JEAN MONNET
 Code Postal 95880 Commune ENGHIENS LES BAINS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

28 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 2

N° SIRET 3 9 1 6 8 3 2 4 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURASIA GROUPE SA
ADRESSE (voie) 28/34 rue Thomas Edison
CODE POSTAL 92230 VILLE GENNEVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SA LUX Dénomination G.P.I.L
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 50.00
Adresse : N° 19 Voie RUE SIGISMOND L-2537
Code Postal Commune GRAND DUCHE LUXEMBOURG Pays LUXEMBOURG

Forme juridique SA Dénomination EURASIA FINANCIERE D INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France) 3 2 8 7 1 8 4 9 9 % de détention 99.96
Adresse : N° 164 Voie BD HAUSSMANN
Code Postal 75008 Commune PARIS Pays

Forme juridique SCI Dénomination SCI 135 RUE DES CITES
N° SIREN (si société établie en France) 4 0 0 1 4 3 9 4 7 % de détention 50.00
Adresse : N° 106BIS Voie AVENUE BEAUREPAIRE
Code Postal 94100 Commune SAINT MAUR DES FOSSES Pays

Forme juridique SCI Dénomination ZAIS
N° SIREN (si société établie en France) 4 3 9 6 7 8 6 1 6 % de détention 100.00
Adresse : N° 85/87 Voie AVE ARISTIDE BRIAND
Code Postal 93240 Commune STAINS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RIWA M. WANG HSUEH
N° SIREN (si société établie en France) 4 8 3 4 9 4 8 1 1 % de détention 100.00
Adresse : N° 5 Voie RUE JEAN MONNET
Code Postal 95880 Commune ENGHEN LES BAINS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination CORTEL
N° SIREN (si société établie en France) 4 0 2 4 8 5 9 4 0 % de détention 100.00
Adresse : N° 5 Voie ROUTE DE STAINS
Code Postal 94380 Commune BONNEUIL SUR MARNE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination TRANSPLEX
N° SIREN (si société établie en France) 3 3 3 7 6 2 3 9 1 % de détention 100.00
Adresse : N° 87 Voie AVE VICTOR HUGO
Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination EURASIA
N° SIREN (si société établie en France) 5 0 3 3 8 3 2 2 6 % de détention 75.00
Adresse : N° 51 Voie RUE DE VERDUN
Code Postal 93120 Commune LA COURNEUVE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2013

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

 Exercice ouvert le 01/01/2012 et clos le 31/12/2012 Régime simplifié d'imposition
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

 Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SERVICE DES IMPÔTS DE GENNEVILLIERS
 BP219 177 AV GABRIEL PERI
 92230 GENNEVILLIERS
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

 EURASIA GROUPE SA
 SA
 28/34 rue Thomas Edison
 GENNEVILLIERS
 92230

Identification du destinataire

111	303337	39168324000058
Insp., IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 0148392161

B ACTIVITÉ

 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Achat fond de commerce, vente, import, export
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	405 916	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

 Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Zone franche Corse Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
 Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 14 198 428 Chiffre d'affaires de référence 15 923 747

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

SARL GESTIA CONSEIL
96 Boulevard Malesherbes

75017 PARIS 17EME ARRONDISSEMENT

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

À GENNEVILLIERS, le 24/04/2013

Signature et qualité du déclarant

M. WANG HSUEH SHENG
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

AGREMENT DGFIP C5113.11001

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice		(À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)	
EURASIA GROUPE SA		31/12/2012	
F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)			
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 4	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 5		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 6 (À préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 7		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis 8		total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	1	2	3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
	Pour les SARL	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
MONSIEUR	WANG	5 RUE JEAN MONNET 95880 ENGHEN LES BAINS					
			2012	45 018			

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2012 ou exercice

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA

du _____

Adresse 28/34 rue Thomas Edison

92230

GENNEVILLIERS

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE	
1	MR	WANG HSUE PRESIDENT	5 RUE JEAN MONNET 95580 ENGHEN LES BAINS	
2	MME	VOLQUARSEN LOUISA COMPTABLE	18 ALLEE DES CYPRES 78500 SARTROUVILLE	
3	MR	ELANKUMARAN VETTIVELU EMPLOYE POLYVALENT	81 AV EDOUARD VAILLANT 93500 PANTIN	
4	MR	HOANG MINH DUC CHEF ATELIER	6 RUE DES HAUTS CHATEAUX 93160 NOISY LE GRAND	
5	MR	HU HANG JIANU INGENIEUR CONSEIL	1 RUE DARDANELLES 75017 PARIS	
6				
7				
8				
9				
10				

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	45 018			45 018				45 018
2	41 040			41 040				41 040
3	19 239			19 239				19 239
4	28 299			28 299				28 299
5	30 120			30 120				30 120
6								
7								
8								
9								
10								
**	163 716			163 716				163 716

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		75 151
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		61 923
Total		137 074

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2012. (total col. 9 + total col. 10) 10	300 790	– de l'exercice 2012. 10	405 916
– de l'exercice précédent 10	236 333	– de l'exercice précédent 10	249 214
Nom et qualité du signataire M. WANG HSUEH SHENG PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL		À GENNEVILLIERS, le 24/04/2013 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.